

Rejoignez la Ville de JUVIGNAC

**(« Entreprise » de services publics, commune membre de
Montpellier Méditerranée Métropole**

- 10 981 habitants – 200 collaborateurs)

et devenez le (a) responsable du

Service Urbanisme

Dans un contexte de développement démographique exceptionnel et d'exigence des populations pour un aménagement harmonieux et durable de leur ville, vous êtes en charge de la mise en œuvre de la politique d'urbanisme la Ville de Juvignac. Cette politique s'appuie sur une très grande sensibilité au cadre de vie, à l'environnement et s'accompagne par une promotion de la qualité des constructions.

Vous faites partie de la Direction de l'Aménagement et des Grands Projets (DAGP), composée de 4 services : Urbanisme, Energie et Transition Ecologique, Gestion des Stocks et Centre Technique Municipal appuyés par une cellule administrative.

VOS MISSIONS :

Sous l'autorité directe de la Directrice de l'Aménagement et des Grands Projets (DAGP), vous êtes le référent de la Mairie de JUVIGNAC en matière d'urbanisme

Vos missions s'étendent de l'urbanisme prévisionnel à l'urbanisme opérationnel.

Vous avez en premier lieu la responsabilité de la pré-instruction des autorisations d'occupation du sol, ainsi que l'information et la sensibilisation des publics à la qualité de l'acte de construire.

Vous renseignez et informez les particuliers et les professionnels (notaires, agents immobiliers, promoteurs, porteurs de projet, ...) sur les documents d'urbanisme, les autorisations d'urbanisme, le foncier et les travaux (projets ou en cours d'exécution). Pour cela, vous êtes en capacité de vulgariser les documents de planification et les règles qu'ils édictent, en particulier le PLUI en cours d'élaboration.

Vous pré-instruisez les demandes d'autorisation d'urbanisme et les certificats d'urbanisme (CU) dans le respect du Code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme, ainsi que les

demandes d'autorisation de travaux pour les établissements recevant du public et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

Vous accueillez et conseillez le public et les professionnels afin d'étudier la recevabilité des dossiers et leur compatibilité avec les règles d'urbanisme.

A la réception des déclarations d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT), vous veillez au contrôle de la conformité des constructions. Vous constatez et poursuivez les infractions. Vous préparez des arrêtés interruptifs de travaux.

Vous assurez le suivi des taxes d'urbanisme et participez à la commission communale des impôts directs.

Vous veillez à la bonne compréhension et la bonne application de la charte pour un URBANISME NEGOCIE, la charte « AURA », créée par la ville de MONTPELLIER ; pour améliorer la qualité architecturale, environnementale et sociale des opérations de développement et de renouvellement urbain.

L'ambition de la Ville de JUVIGNAC est effectivement de promouvoir la Ville durable de demain, en priorisant notamment la sobriété énergétique des constructions, la production d'énergie renouvelable, la consommation raisonnée de l'espace, la place de l'arbre et des espaces verts dans la ville de manière à créer des îlots de fraîcheur dans la Ville, la mixité sociale, la démotorisation,

Dans le cadre du recensement de la population communale, vous avez la responsabilité en étroite collaboration avec la direction de la citoyenneté en charge du recensement, du répertoire des immeubles localisés (RIL, logiciel RORCAL).

Vous assurez la gestion des affaires foncières de la commune (acquisitions, cessions, échanges, régularisations, ...).

Vous rédigez des actes et des décisions administratives. Vous assurez le suivi des phases de précontentieux et du contentieux de l'urbanisme.

Vous mettez en place les outils de suivi (tableaux de bord) de l'activité du service, et le suivi statistique.

Afin de mener à bien l'ensemble de vos missions, vous opérez une veille attentive de l'évolution de la réglementation.

Vous participez en second lieu à l'écriture de la stratégie d'aménagement de la Ville. Pour cela, vous pouvez participer aux études de planification urbaine et à la coordination de projets transversaux et assister votre hiérarchie dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation régulière de la politique d'aménagement du territoire communal.

Vous suivez l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration. Vous suivez l'évolution des autres documents stratégiques, Schéma de

cohérence Territorial (SCOT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Plan de Déplacement Urbain (PDU), Programme Local de l'Habitat (PLH).

Vous êtes apte à expertiser l'évolution du territoire, et vous participez au suivi de la politique d'aménagement du territoire et des projets structurants à l'échelle communale.

Dans ce cadre, vous serez amené(e) à suivre en partie certains projets d'aménagements de la commune, tels que le renouvellement du secteur du Triangle d'Or, l'aménagement du plateau de Naussargues, la création de l'Associations Foncière Agricole Ouest.

En charge de la collecte d'informations, analyses et statistiques, vous contribuez à la production de données et mettez en place les outils de suivi nécessaires à l'activité du service : observatoire des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), observatoire du logement social, observatoire de la production de logement ...

VOTRE PROFIL :

Vous appartenez au cadre d'emploi des Rédacteurs ou des Techniciens territoriaux.

Communicant expérimenté, pédagogue, dynamique, souple et réactif, vous avez de bonnes capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse, alliées à une bonne capacité rédactionnelle et d'animation, qui vous permettront d'être rapidement opérationnel sur le poste.

Rigoureux et organisé, vous êtes en mesure de structurer l'activité du service et de mettre en place les outils élémentaires de suivi de l'activité et d'analyse statistique.

Doté d'une vision stratégique et d'une expertise en aménagement, vous savez anticiper l'évolution d'un territoire et vous positionner face à des situations complexes, et être force de proposition pour votre hiérarchie et les élus.

Vous entretenez une concertation permanente avec les partenaires institutionnels (Métropole, services de l'Etat, ...) et entretenez les différents réseaux.

Doté d'une forte capacité relationnelle et opérationnelle, vous savez régler des situations d'urgence ou de conflit.

VOS APTITUDES PROFESSIONNELLES :

Expérience significative exigée en matière de planification urbaine et d'urbanisme opérationnel.

Maitrise du mode de fonctionnement des collectivités locales, des processus décisionnels, de l'environnement territorial ; des enjeux de politiques publiques, des acteurs et les partenaires institutionnels (Métropole, Services de l'Etat, Etablissement Public Foncier, CAUE, ...) ;

Solides connaissances réglementaires en matière d'urbanisme : code de l'urbanisme, code civil, code de la construction et de l'habitation (ERP notamment), ainsi que des réglementations connexes (droit public, environnement et aménagement commercial).

Maîtrise des outils informatiques : suite office, logiciel métier EDS, SIG, QGIS

Maîtrise des techniques de représentation spatiale

Maîtrise des techniques d'analyse, des outils de suivi et d'évaluation de la pertinence des actions indispensables à l'aide aux élus dans leur prise de décision ;

Capacité à traduire les orientations politiques en programmes et plans d'actions ;

Capacité à trouver des solutions, à proposer des alternatives, à rendre compte d'observations et d'activités de manière écrite et orale

VOS QUALITES RELATIONNELLES OU TRANSVERSALES :

Exemplarité comportementale, capacité à situer sa fonction et son rôle de cadre intermédiaire dans un contexte de travail en équipe et d'un environnement partenarial complexe ;

Disponibilité, sens du devoir et du service au public (neutralité, objectivité, confidentialité, discrétion professionnelle) ;

Efficace, réactif, loyal ;

Doté d'un esprit de synthèse et de bonnes capacités rédactionnelles ;

Qualité d'écoute, souplesse relationnelle, très grande pédagogie ;

Capacités d'organisation, d'adaptation aux situations, aux exigences, aux évolutions.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET VOTRE ENVIRONNEMENT :

Dans le cadre des 37,5 heures hebdomadaires, 1 607 heures annuelles.

- 25 jours de congés annuels + 15 jours de RTT
- Travail en bureau avec déplacements très fréquents sur le terrain
- Possibilité de Compte épargne temps (CET)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- CNAS
- Possible participation de l'employeur à la prévoyance.

Adressez votre candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Parvis des droits de l'Homme, 34 990 JUVIGNAC ou par mail à l'attention de Nora LE PEUCH, Directrice des Ressources Humaines et de la Formation à l'adresse suivante : nora.lepeuch@juvignac.fr avant le 06 septembre 2019.

Poste à pourvoir le 1er novembre 2019.